



HAL
open science

Au-delà de la démocratie représentative : visions du système politique et réformes institutionnelles dans le mouvement des Gilets jaunes

Camille Bedock, Loïc Bonin, Tinette Schnatterer, Pauline Liochon

► To cite this version:

Camille Bedock, Loïc Bonin, Tinette Schnatterer, Pauline Liochon. Au-delà de la démocratie représentative : visions du système politique et réformes institutionnelles dans le mouvement des Gilets jaunes. 15e Congrès de l'AFSP, Session thématique 12: Au-delà des partis et des élections? Confronter théorie politique et perceptions des acteurs, Association française de science politique, Jul 2019, Pessac, France. halshs-02295549

HAL Id: halshs-02295549

<https://shs.hal.science/halshs-02295549>

Submitted on 24 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ST 12 : Au-delà des partis et des élections ? Confronter théorie politique et perceptions des acteurs

Responsables scientifiques : Camille Bedock, Pierre-Etienne Vandamme

Camille Bedock, Centre Emile Durkheim, Sciences po Bordeaux,

c.bedock@sciencespobordeaux.fr

Tinette Schnatterer, Centre Emile Durkheim, Sciences po Bordeaux,

t.schnatterer@sciencespobordeaux.fr

Loïc Bonin, Université Paris-Dauphine, loic.bonin2@hotmail.fr

Pauline Liochon, Université Paris Dauphine, pauline.lchn@gmail.com

Titre : Au-delà de la démocratie représentative ? Visions du système politique et réformes institutionnelles dans le mouvement des Gilets jaunes

Introduction :

Le mouvement des « gilets jaunes », qui a fait irruption le 17 novembre 2018 à l'occasion d'une mobilisation contre une taxe sur les carburants (TCIP) a largement pris de cours les analystes par son caractère protéiforme et inattendu. Il offre un terrain d'investigation inédit pour réinterroger de nombreuses questions de sciences sociales, au rang desquelles la question du rapport des citoyen.ne.s à leur système politique. En effet, les « gilets jaunes » se sont rapidement donnés à voir comme un groupe mobilisé qui porte un discours revendicatif sur la démocratie et formulant des critiques envers la démocratie représentative (Grunberg 2019). Deuxièmement, il est largement - mais pas uniquement - composé de personnes issues de franges des classes populaires habituellement « inaudibles » (Braconnier et Mayer 2015) et sous-représentées dans les mobilisations collectives et dans les formes plus routinisées de participation (Gaxie 1978)¹, caractérisées par un faible sentiment d'« auto-habilitation » à se prononcer sur les questions politiques (Gaxie 2007). Troisièmement, ce mouvement qui s'est inscrit dans la durée sous la forme d'« actes » hebdomadaires de mobilisation a développé de nombreux modes d'action (manifestations, occupations en continu de ronds-points, assemblées générales, blocages, marches, etc.) qui ont contribué à transformer le rapport au politique des personnes qui y ont pris part. En travaillant sur les activistes au sein de ce mouvement, on peut donc non seulement analyser les différentes visions du système politique et des réformes qu'il faudrait lui apporter, mais aussi comprendre comment la mobilisation et ce qui l'entoure (discussion collective, pratiques militantes, confrontation avec la police, acquisition de nouvelles connaissances,

¹ Cf. la note encore non publiée du collectif d'enquête « Enquêter sur une mobilisation en cours : réflexions méthodologiques et éléments de sociologie à partir d'une enquête par questionnaires ».

reconfigurations des cercles de sociabilité) contribue à transformer le rapport à la démocratie des gilets jaunes impliqué.e.s. Quelles sont les visions du système politique portées par les activistes du mouvement des gilets jaunes, et comment leur participation à ce mouvement les influence et les reconfigure ? La sociologie des mouvements sociaux constitue aujourd'hui un champ de la sociologie à part entière avec une littérature riche marquée par « un flou sémantique entretenu par les chercheurs » (Fillieule 2009). Il ne s'agit pas dans cette communication d'opter pour tel ou tel « bien » sur ce « marché des définitions » (Fillieule 2009, 15) des mouvements sociaux mais de considérer le mouvement des gilets jaunes dans les rapports des citoyen.ne.s à la politique et au système politique.

Cette étude s'inscrit dans le cadre des débats sur les conceptions diverses des citoyen.ne.s sur leur système politique en général. La plupart des travaux reposant sur des grandes enquêtes s'accordent sur la défiance croissante vis-à-vis des responsables politiques et des institutions (Dalton 2004; Armingeon et Guthmann 2014; Norris 2011). Cependant, il n'y a pas de point d'accord sur les alternatives au système actuel qui seraient plébiscitées par les citoyen.ne.s ordinaires. Certains auteurs soulignent l'apparition de « *critical citizens* » toujours plus attachés à la démocratie (Norris 1999; Inglehart et Welzel 2005) mais demandeurs de dispositifs alternatifs plus inclusifs et plus participatifs (Blondiaux 2017; Newton et Geissel 2012; Sintomer et Blondiaux 2002; Smith 2009). D'autres au contraire, comme John R. Hibbing et Elizabeth Theiss-Morse (2002), parlent de « démocratie furtive » pour décrire des individus, qui, loin de chercher à participer davantage, veulent avant tout limiter le pouvoir des groupes d'intérêt en confiant la prise de décision à des expert.e.s et des chef.fe.s d'entreprise capables de dépassionner un débat politique jugé trop partisan. De façon générale, les recherches récentes montrent qu'il n'existe pas de vision unifiée de ce que devrait être la démocratie (Hibbing et Theiss-Morse 2002a; Bengtsson et Mattila 2009; Neblo et al. 2010; Webb 2013; Ferrin et Kriesi 2016), mais des aspirations ambivalentes sur le système politique. Des entretiens collectifs conduits en Espagne mettent en exergue l'existence d'un certain « scepticisme participatif » : beaucoup d'individus soulignent l'incompétence politique de leurs concitoyen.ne.s, alors que les personnes éloignées du champ politique analysent les dispositifs de participation à l'aune de la difficulté insurmontable à peser sur le processus politique (García-Espín et Ganuza 2017). Une autre étude qualitative menée en France montre la prégnance de la critique des privilèges des responsables politiques mais également la justification par beaucoup de citoyen.ne.s de l'existence d'une « représentation-distinction » plaçant les membres du parlement du côté des élites (Rozenberg 2013).

L'analyse du mouvement des gilets jaunes permet de contribuer à cette littérature en montrant comment ce mouvement politique donne à voir une réalité rarement mise en avant : celle de citoyen.ne.s qui sont à la fois extrêmement critiques de la représentation instituée et de leur système politique, mais qui dans le même temps aspirent bien davantage à passer d'une représentation « *trustee* » à une représentation de type « *delegate* » (selon la définition de E. Burke, 1774) qu'à véritablement substituer à la représentation politique une démocratie beaucoup plus participative. Notre communication entend montrer que, alors que le mouvement se donne à voir comme une mobilisation qui s'inscrit contre les formes instituées de représentation politique et portant un discours très critique sur la démocratie française, les participant.e.s à ce mouvement ne veulent pourtant pas abolir la représentation. Ils et elles souhaitent plutôt lui donner un autre visage qui passe par une triple aspiration : celle du contrôle des gouvernant.e.s et des décisions politiques les plus importantes, la construction des conditions d'une meilleure écoute de la part des représentant.e.s, et la création d'une plus grande proximité statutaire et physique. Pour le dire en reprenant les termes de Bernard

Manin, les enquêté.e.s souhaitent se débarrasser des éléments « oligarchiques » afférents à la représentation politique (« l'absence de mandats impératifs ou de promesses légalement contraignantes et le fait que les élus ne soient pas révocables à tout moment », Manin 1996, 306) pour n'en conserver que les éléments « démocratiques ».

1. Présentation de l'enquête et méthodologie

A la suite de la première mobilisation du 17 novembre 2018, alors que les premiers ronds-points se structurent et que le mouvement des gilets jaunes gagne les grandes villes, un groupe de recherche voit le jour à Bordeaux. Initié et piloté par trois chercheuses, plusieurs dizaines de masterant.e.s, doctorant.e.s, et chercheurs et chercheuses issues de diverses disciplines (science politique, sociologie, géographie, philosophie...) se regroupent pour initier une enquête sur le mouvement des gilets jaunes. Ce collectif d'enquête s'est ensuite structuré autour de plusieurs grands thèmes (le genre, l'écologie, l'Europe, la vision du système politique, etc), tout en faisant le choix de conserver un travail quantitatif commun sur lequel va s'appuyer une partie de cette communication. Ce travail s'appuie également sur une enquête qualitative par entretiens.

1.1 L'enquête par questionnaires

Le volet quantitatif de cette communication s'appuie sur une enquête collective par questionnaires passés *de visu* et *in situ*, principalement sur les ronds-points et en manifestation. Il s'agissait de constituer un échantillon raisonné des gilets jaunes dans un contexte où nous ne disposons pas d'informations sur leurs caractéristiques. Ceux-ci ont été collectés du samedi 23 novembre 2018, au samedi 16 mars 2019, soit la fin du grand débat. Nous nous appuyons ici sur 927 questionnaires qui ont été administrés dans une quarantaine de communes, avec plusieurs points de collecte récurrents autour de Bordeaux, Montpellier, Paris, Grenoble ou Brest mais aussi d'autres points de collecte plus ponctuels. Le but de l'enquête par questionnaires est double. Elle a d'abord une vocation descriptive (Klandermans 2013). Elle vise ensuite à permettre la comparaison entre participant.e.s et non participant.e.s (Klandermans et Staggenborg 2002), participant.e.s à un même mouvement dans la durée (McAdam 1986) et selon la forme de leur participation (manifestations, occupation des ronds-points etc.) ou, à terme entre mouvements sociaux (Sabucedo et al. 2017). Le questionnaire a porté sur trois axes principaux : la participation au mouvement, l'expérience militante et les opinions politiques, ainsi que des informations socio-démographiques, tout en laissant une large place aux questions ouvertes.

1.2. Enquête par entretiens

En plus de ce travail quantitatif, nous nous appuyons sur vingt-quatre entretiens semi-directifs, dont un administré à un couple. La moitié des entretiens que nous avons réalisés concerne des personnes résidant principalement dans la couronne périurbaine de deux métropoles, Bordeciel² et Narfell. L'autre moitié des entretiens concerne des personnes rencontrées sur un rond-point, Camon, d'une commune de 2 930 habitant.e.s et située à 70 km de la métropole la plus proche. A Bordeciel et Narfell, nous avons recontacté des personnes enquêtées par questionnaire, puis avons constitué notre population d'enquête par boule de neige pour rentrer en contact avec d'autres militant.e.s de ces deux métropoles. Le rond-point a fait l'objet d'une stratégie différente. Une étude ethnographique pendant plusieurs semaines

² Dans un souci de protection des données, l'ensemble des lieux ainsi que les noms et prénoms des enquêté.e.s ont été anonymisés.

nous a facilité l'entrée en contact avec les gilets jaunes sur place qui nous ont rapidement accordé leur confiance. Les observations réalisées sur le rond-point, au cours des réunions et des assemblées générales nous ont offert la possibilité de remettre en perspective les carrières militantes avec le rôle de chacun.e dans le groupe.

Les différentes données récoltées nous permettent de mettre en perspective les personnes avec qui nous nous sommes entretenu.e.s avec le reste de l'échantillon quantitatif. Les hommes sont surreprésentés dans notre enquête (64 % pour notre population contre 58% dans notre échantillon quantitatif de 927 activistes). Du fait que la plupart des entretiens ont été conduits à partir de mai, le maintien dans le temps du mouvement a également conduit à évincer dans le rond-point de Camon les classes plus populaires qui sont sous-représentées dans notre population. De surcroît, notre manière d'entrer sur les différents terrains nous a conduit.e.s vers les personnes ayant le plus fort sentiment d' « auto-habilitation » (Gaxie 2007) mais également vers les personnes les plus disponibles et les plus présentes sur le rond-point. Les retraité.e.s jouent un rôle clef dans le maintien des ronds-points et sont en ce sens davantage représenté.e.s (51 ans d'âge moyen pour les enquêté.e.s contre 48 ans dans l'échantillon quantitatif). Le nombre de personnes ne disposant d'aucun diplôme ou du brevet des collèges est plus élevé dans notre population, alors *qu'a contrario* le nombre de diplômé.e.s du supérieur est également plus fort. Le nombre de primo-manifestant.e.s est plus important chez les personnes interrogées sur le rond-point de Camon, un espace militant plus ouvert, aux personnes issues des classes populaires et moins politisées que les manifestations. Notre population est également marquée par l'investissement au sein des différents groupes d'individus disposant de fortes ressources militantes et plutôt à gauche. Ces individus présentent des profils particuliers, puisque ces militants, déjà engagés dans un parti politique avant le mouvement, s'avèrent en rupture avec leurs organisations politiques, du fait de leur désaccord avec des stratégies jugées trop conformistes et trop peu inclusives de leurs organisations. C'est par exemple le cas de plusieurs militants PCF simultanément inscrits à la France insoumise et déçus par la CGT et sa direction actuelle. Cette distorsion entre leurs aspirations politiques et celles de leurs groupes politiques est un facteur explicatif de leur engagement et de leur maintien dans le mouvement.

Tableau 1. Profil des enquêté.e.s et comparaison

Propriété sociale et politique	Enquêté.e.s (N = 25)	Base gilets jaunes (N= 927)
Sexe	H : 64% F : 36%	H : 58% F : 42%
Age moyen	51 ans	48 ans
Diplôme obtenu	Diplôme universitaire : 28% Diplôme du secondaire : 48% Brevet des collèges, aucun diplôme : 24%	Diplôme universitaire : 39% Diplôme du secondaire : 46% Brevet des collèges, aucun diplôme : 15%
PCS	Agriculteur exploitant : 4% Artisan, commerçant, chef d'entreprise : 4% Cadres et professions intellectuelles supérieures : 16% Professions intermédiaires : 32% Employé : 20% Ouvrier : 20%	Agriculteur exploitant : 2% Artisan, commerçant, chef d'entreprise : 11% Cadres et professions intellectuelles supérieures : 12% Professions intermédiaires : 23% Employé : 25% Ouvrier : 27%
Expérience préalable des mouvements sociaux	Oui : 56% Non : 44%	Oui : 63% Non : 37%

Les entretiens ont duré entre une heure et deux heures et quarante-cinq minutes, et ont été conduits au domicile de l'enquêté.e, dans un lieu public, et dans deux cas par téléphone. La grille d'entretien utilisée portait sur plusieurs thèmes. Premièrement, nous nous sommes intéressé.e.s à la caractérisation du profil social et politique des enquêté.e.s (origine sociale, parcours professionnel, conditions financières, parcours politique et militant, pratiques médiatiques, socialisation politique). Deuxièmement, nous avons abordé le parcours d'engagement des individus enquêtés dans les gilets jaunes (revendications portées, formes d'engagement, évolution de cet engagement, conséquences de leur implication). Troisièmement, nous nous sommes penché.e.s sur les conceptions du système politique de nos enquêté.e.s : sentiments vis-à-vis du système français, vision du système politique idéal, réformes souhaitées. Enfin, les enquêté.e.s étaient invité.e.s à réagir sur des réformes de la démocratie existantes en France et à l'étranger et porteuses de visions alternatives de la démocratie représentative discutées en théorie politique : réformes de la parité pour interroger leur vision de la représentation-miroir (Achin 2001), assemblée citoyenne en Irlande vue comme un exemple de démocratie délibérative et participative (Suiter, Farrell, et O'Malley 2014; Suiter, Farrell, et Harris 2016), gouvernements d'experts en Italie ou Autorité de la concurrence en France présentés comme des exemples de démocratie furtive (Hibbing et Theiss-Morse 2002b), ou encore système des *recall votes* aux Etats-Unis et en Suisse commémécanisme combinant démocratie directe et une vision s'approchant plus du mandat impératif que de la représentation traditionnelle (Whitehead 2018).

L'ensemble des 24 entretiens a ensuite été intégralement retranscrit (*verbatim*) et codé dans le logiciel Nvivo. Après avoir lu attentivement l'ensemble du matériau empirique et identifié des segments intéressants (Jacquet 2017; Braun et Clarke 2006), nous avons alors codé de manière itérative l'intégralité du corpus en identifiant, en codant et en regroupant tous les thèmes spontanément évoqués par les enquêté.e.s. Pour cela nous nous sommes basé.e.s sur une grille de codage qui avait été élaborée lors d'une enquête de terrain conduite en automne 2017 auprès de 32 citoyen.ne.s français. Cette grille a ensuite été complétée par tous les nouveaux thèmes abordés par les gilets jaunes enquêté.e.s, et double codée de façon à stabiliser l'ensemble des codes. Un même segment pouvait renvoyer à plusieurs codes.

2- Un rejet de la représentation ?

Le premier grand résultat de la combinaison des enquêtes quantitatives et qualitatives est l'existence d'un certain rejet de la représentation politique au sein du mouvement, mais qu'il s'agit de qualifier. En effet, nos enquêté.e.s critiquent avant tout le fonctionnement des organisations partisans et syndicales et les personnes qui l'incarnent plutôt que de nier leur fonction et leur utilité. Par ailleurs, la défiance vis-à-vis des partis et des élites politiques exprimée en entretien est bien loin d'être propre aux gilets jaunes, mais constitue un phénomène particulièrement massif chez les citoyen.ne.s français (Grossman et Sauger 2017; Sauger 2017).

Notre base de données par questionnaires montre que pour beaucoup d'enquêté.e.s, les gilets jaunes constituent leur première expérience au sein d'un mouvement social (37% d'entre eux, dont 49% des personnes enquêtées sur les ronds-points et 28% pour les personnes enquêtées en manifestation). Au fur et à mesure que le mouvement s'installe dans le temps, il est de plus en plus investi par des individus qui ont déjà pris part à des mouvements sociaux en dehors des gilets jaunes : alors que c'était le cas de 51% des personnes enquêtées avant le 8 décembre, près de 75% des personnes enquêtées après janvier ont une expérience des mouvements sociaux.

Les personnes mobilisées interrogées rejettent fortement les organisations politiques instituées, comme les partis politiques et les syndicats : 55% d'entre eux pensent que les syndicats n'ont pas leur place dans le mouvement, tandis que c'est le cas de 76% des interrogé.e.s pour les partis. Ce rejet des syndicats et des partis est encore plus marqué pour les personnes mobilisées sur les ronds-points : il s'élève à 68% pour les syndicats et à 81% pour les partis. Il s'atténue nettement chez les enquêté.e.s au fur et à mesure du mouvement : si 69% des personnes interrogées avant le 8 décembre considèrent que les syndicats n'ont pas leur place dans le mouvement, ça n'est plus le cas que de 52% des enquêté.e.s après le premier janvier contre respectivement 80 et 75% pour les partis.

Malgré le rejet important des formes instituées de représentation, une partie importante des gilets jaunes investit, ou a investi par le passé ces organisations traditionnelles. Parmi les interrogé.e.s à qui on a posé la question (N=661), près de 18% appartiennent ou ont appartenu à un parti politique et 32% à un syndicat (dont près de 38% des personnes interrogées à partir de janvier). Ces chiffres sont considérables si on les compare aux données de l'*European Social Survey* qui montrent que seuls 3% des Français.e.s interrogé.e.s avaient pris part aux activités d'un parti en 2016 dans les 12 mois précédant le sondage, et 15% aux activités d'une association ou d'une autre organisations³. Les organisations partisans citées recourent quasiment l'ensemble du spectre politique français à l'exception notable du centre. Chez les militants syndicaux, on retrouve de nombreux actuels ou anciens membres d'organisations syndicales traditionnelles. Il s'agit donc bien d'un mouvement dans lequel se retrouvent à la fois des primo-mobilisé.e.s et des individus fortement politisés aux ressources militantes certaines, ce constat étant d'autant plus vrai quand le mouvement s'installe dans le temps.

Lors du passage du questionnaire, les enquêté.e.s se sont montré.e.s très critiques envers les institutions politiques et leur fonctionnement. A la question ouverte « Pourquoi manifestez-vous aujourd'hui ? » posée au début du questionnaire, 26 % des enquêté.e.s formulent ainsi spontanément des critiques envers les institutions politiques, voire des demandes de réformes institutionnelles. La raison qui revenait le plus était une demande de plus de participation des citoyen.ne.s, motivée par le regret que leurs préférences n'étaient actuellement pas suffisamment prises en compte. 26% des personnes qui se prononcent en faveur des réformes institutionnelles réclament ainsi l'instauration du *Référendum d'Initiative Citoyenne* et 23% demandent de manière générale une meilleure représentation des citoyen.ne.s. Les enquêté.e.s sont également très nombreux à se mobiliser contre les privilèges des représentant.e.s (24%) et 15% d'entre eux se disent motivé.e.s par un manque de justice et de démocratie dans le pays⁴.

Les discours des 25 personnes enquêtées sur notre terrain qualitatif permettent de mieux comprendre et de qualifier ce rapport aux organisations politiques instituées. Tout d'abord, plusieurs de nos enquêté.e.s manifestent une méfiance voire un rejet du syndicat comme organisation politique intermédiaire, soit parce qu'ils regrettent le rôle peu actif joué par les syndicats dans le mouvement des gilets jaunes, soit parce qu'ils considèrent que ceux-ci n'ont pas leur place dans un mouvement qu'ils risqueraient de récupérer. Grégory (36 ans, cadre dans l'aéronautique, Bordeciel) affirme ainsi : « J'ai toujours une méfiance vis-à-vis des syndicats, et je leur reproche beaucoup sur le mouvement des gilets jaunes, moi je pense qu'ils auraient dû appeler à la grève générale dès le début ». La question de la grève générale,

³ European Social Survey, Vague 8, 2016, <http://nesstar.ess.nsd.uib.no/webview/>

⁴ Les éléments suivants font également part de leurs motivations, même s'ils sont cités moins fréquemment : le rôle des lobbies, le système politique en général, les lois répressives, l'introduction d'une part de proportionnalité lors des élections voire une réduction du nombre de représentants, la légitimité de l'exécutif voire sa déconnexion, l'impression de vivre en « oligarchie » ou en « dictature » et la nécessité d'une VIème République.

plusieurs fois mentionnée par nos enquêtés.e.s, constitue depuis longtemps un « enjeu de lutte entre les syndicats français » (Béroud 2014, 178). Pour autant, les syndicats ne sont pas rejetés comme organisation professionnelle : plusieurs enquêtés.e.s ont fait appel à eux pour les soutenir dans un conflit au travail, quand ils ne sont pas eux-mêmes membres d'une organisation. L'ambivalence vis-à-vis des syndicats au sein du mouvement est par exemple bien illustrée par cet extrait d'entretien avec Didier (55 ans, chauffeur routier, rond-point de Camon) :

« D : Au départ on voulait pas de syndicats mais on se rend vite compte qu'on a besoin de ces syndicats moi je m'en rends compte. Mais ce que je veux pas c'est qu'ils reprennent le mouvement. Vous voyez avec les étiquettes. Le mouvement des gilets jaunes vous voyez c'est un syndicat, mais un syndicat gilet jaune, ouais c'est bien ça syndicat gilet jaune . »

En ce sens, et malgré la volonté affirmée des syndicats français de se positionner à distance du champ politique (Quijoux et Yon 2018), les syndicats restent largement perçus comme des acteurs partisans. Les manifestations du 5 février et du 1^{er} mai ont permis à certain.e.s activistes (notamment sous l'impulsion de militants de gauche) de participer pour la première fois à une manifestation syndicale. Certaines personnes initialement rétives quant à l'alliance avec les syndicats déclarent avoir changé d'avis au fil des manifestations et se prononcent dorénavant en faveur d'« une convergence des luttes ».

De la même manière, les enquêtés.e.s expriment deux positions vis-à-vis de la place des partis politiques. Les gilets jaunes qui n'ont pas de passé militant les considèrent généralement comme des organisations politiques indignes de confiance, ou à tout le moins n'ayant pas leur place au sein d'un mouvement qui se veut « apartisan ». Lorsqu'on lui demande si des partis représentent le mouvement des gilets jaunes, Alya (35 ans, prothésiste dentaire, Bordeciel) affirme :

« Aucun ! (...) Je leur tire même pas dessus. Mais du coup aucun, avec cette éducation politique, ne peut aujourd'hui répondre aux attentes des gilets jaunes. Il faut vraiment... C'est un système qui ne fonctionne plus selon moi. On est en bout de course. Y a plus de confiance. »

Le cas des gilets jaunes encartés est intéressant : malgré cette appartenance, ceux qui s'impliquent dans le mouvement refusent d'en faire un lieu de prosélytisme qui devrait être cadré et structuré par les partis. Amani (58 ans, sculpteur et musicien, rond-point de Narfell), membre du PCF et de la France insoumise tient le discours suivant :

« tout d'un coup en quelques mois, [les militants] se trouvent complètement débordés, car ils se trouvent face à des personnes qui ont un pouvoir d'action bien plus grand que ce qu'ils ne l'avaient jamais eux. (...) Je suis ravi qu'ils s'expriment et surtout qu'ils ne soient pas cadrés, et je connais beaucoup de militants qui malheureusement aimeraient bien les cadrer ».

Plusieurs militants font ainsi une nette distinction entre leurs pratiques militantes habituelles et leur volonté de respecter le caractère « apolitique » du mouvement des gilets jaunes. Alors qu'il nous explique habituellement aller en manifestation « badgé comme un maréchal soviétique », Jean-Claude (68 ans, ancien aiguilleur à la SNCF, Bordeciel) s'abstient par exemple de porter tout signe lié à ses engagements politiques au PCF, à la FI et à la CGT au sein de la mobilisation des gilets jaunes. Les enquêtés.e.s sont plusieurs à discuter de la distinction entre « apolitique » et « apartisan ». Thierry (45 ans, technicien aéronautique, Bordeciel) qualifie désormais le mouvement d'« apartisan », alors qu'il le considérait au départ comme « apolitique ». Ce revirement de langage montre de quelle manière cet enquêté,

engagé dans son premier mouvement social, prend conscience de « faire de la politique », mais d'une manière qu'il oppose à la politique traditionnelle - et plus particulièrement à la classe politique.

« Au départ, j'étais dans... Dans l'esprit du mouvement apolitique, c'est-à-dire contre la politique, puis finalement non, c'est un mouvement politique. Quelque part, on fait de la politique, donc... C'est... Le terme apolitique est galvaudé. Mais je suis (...) contre, clairement, les politiciens qui sont là, qui sont en place. Avec cet état d'esprit, cette mentalité de professionnels de la politique et qui ne sont là que pour s'engraisser ».

Les enquêté.e.s, qu'ils soient primo-mobilisé.e.s ou militant.e.s chevronné.e.s, tendent donc à se retrouver dans le rejet d'un mouvement corseté par les organisations syndicales et partisans qui tendraient non seulement à « récupérer » le mouvement mais aussi à lui dénier son caractère inédit. Plusieurs de nos enquêté.e.s font des références récurrentes au peuple, vu comme une entité indivisible que les querelles partisans viendraient déchirer. Un exemple frappant est encore celui de Jean-Claude: lui se refuse à appliquer au mouvement un prisme d'analyse partisan qui reviendrait à « trier le peuple » :

« Quand on dit qu'on est avec le peuple, il faut pas trier. On est avec le peuple et, certes, il y en a qui sont d'extrême droite, qui votent extrême droite (...) Alors, qu'est-ce qu'on fait avec ces gens-là ? On les laisse, sous prétexte qu'ils sont pas bien ? Moi, je suis pas comme ça ». (...) Plus personne maîtrise, c'est le peuple ! Et c'est ça moi, qui m'a attiré. Parce que c'est transversal. (...) Y compris si ce peuple est multiple et divers ! »

Le « peuple » est pensé en opposition à la « classe dirigeante », qui ne représente pas ses intérêts et fonctionne en vase clos⁵. L'idée sous-jacente selon laquelle il serait possible de « défendre les intérêts du peuple » en réconciliant les intérêts divergents exaltés par les organisations politiques est plusieurs fois mise en avant. Ainsi, Charles (58 ans, ancien cadre de la gendarmerie, rond-point de Camon) affirme :

« J'ai jamais vu un candidat aux élections présidentielles dire « je souhaite faire une liste avec un socialiste, un communiste, un mec de la France insoumise, pourquoi pas un mec du rassemblement national, des républicains », non, personne n'est capable de faire ça (...) Personne n'a réussi à faire quelque chose qui représente réellement la France. C'est ce que je regrette le plus ».

D'avantage que les organisations politiques en elles-mêmes, ce qui est rejeté par les gilets jaunes que nous avons enquêté.e.s dans la représentation politique est son caractère partisan et conflictuel découlant de la professionnalisation de la politique qui conduit à laisser de côté l'intérêt général, ici défini comme « l'intérêt du peuple ».

3- « On n'est plus en démocratie » : implication dans le mouvement et développement d'un discours critique sur le système politique

De manière plus forte encore que leurs critiques sur les organisations politiques instituées, les pratiques médiatiques et militantes des enquêté.e.s les poussent à formuler un jugement extrêmement critique sur le régime politique français qui est couramment considéré comme monarchique, oligarchique, pseudo-démocratique, voire fasciste ou glissant vers le totalitarisme.

⁵ Alors que dans notre base de données quantitative, le « peuple » est aussi envisagé comme une opposition sociale et économique entre classes « d'en haut » et classes « d'en bas », dans nos entretiens, c'est avant tout la distinction politique implicite entre dirigeants et dirigés qui est entendue par le mot « peuple ».

3.1. Des pratiques militantes et médiatiques porteuses d'une vision critique du système politique

Bien que certaines et certains d'entre eux soient dotés d'une bonne connaissance du système politique et de ses dysfonctionnements avant de s'impliquer dans les gilets jaunes, le mouvement est pour beaucoup d'autres l'occasion d'une politisation accélérée (dans le sens où il induit un processus d'implication et d'intérêt pour la politique, Déloye et Haegel 2017). Comme le souligne Julien Talpin, il est important de « réinsérer la compétence politique dans son contexte de production » (2010) et de comprendre comment les rassemblements gilets jaunes sont l'occasion de multiples échanges d'informations entre les manifestant.e.s, favorisant un apprentissage politique et une volonté de participation à la vie de la cité.

Le mouvement est d'abord un lieu d'acquisition de connaissances techniques, sur le système politique notamment, grâce aux discussions sur les ronds-points, lors des manifestations, des réunions. Par exemple Solène (42 ans, employée EDF, rond-point de Narfell) nous confie :

« P : *Et ça t'a appris pas mal de choses aussi ?*

S : De ouf. Sur la politique, sur plein de choses. Tu vas chercher ... t'entends parler de CICE, je savais pas ce que c'était, la loi Blanquer j'aurais juste retenu quelques trucs du coup tu vas voir, la loi NOTRe, tu te renseignes, ça nous a éveillés hein, complètement. (...) avant ... tu parlais des marseillais dans la télé réalité quoi. »

Les assemblées générales conduisent à un « façonnage organisationnel » (Sawicki et Siméant 2009, 115) des individus qui s'y impliquent. Elles sont d'abord l'occasion d'aménager des ateliers plus thématiques, propices à la réflexion sur les institutions et à l'élaboration de potentielles réformes. Elles poussent celles et ceux qui y participent à développer un avis plus structuré sur le fonctionnement démocratique, facilité par la présence de militant.e.s de gauche, qui ont l'habitude de ce mode d'organisation et qui y importent des ressources conceptuelles et idéologiques. Leur pratique répétée conduit aussi à un certain « tropisme procédural » qu'on retrouve par exemple dans le cas de la démocratie participative (Mazeaud 2010). Dans le cas du rond-point de Camon, les AG hebdomadaires organisées à partir de fin décembre se concentrent au fil des semaines de plus en plus sur les procédures de discussion et de délibération internes et de moins en moins sur les revendications, conduisant même au départ de certains individus issus des classes populaires avec un moindre capital militant ou une orientation idéologique plus à droite.

L'accumulation de connaissances politiques passe aussi par la diffusion de nouvelles sources d'information. Au contact des autres manifestant.e.s (contact physique ou interactions sur les réseaux sociaux), beaucoup de gilets jaunes découvrent l'existence de nouveaux sites Internet, de chaînes youtube ou de journaux en ligne. Ces nouvelles consommations médiatiques viennent alors se substituer aux pratiques d'information antérieures. Beaucoup commencent en effet par délaisser les médias traditionnels qui cristallisent la critique : les chaînes d'informations en continu sont par exemple accusées de donner une image erronée et sensationnaliste du mouvement. Plus généralement, les médias *mainstream* sont condamnés pour leur collusion présumée avec les intérêts financiers et politiques. Beaucoup nous indiquent par conséquent ne plus les consulter, et ne plus regarder la télévision. A l'inverse, les médias qui tentent de traiter différemment le mouvement obtiennent du succès parmi les gilets jaunes : Médiapart, Le Media (un outil créé par la France insoumise), RT et Sputnik (des médias financés par le gouvernement russe diffusés en Français), Thinkerview (une chaîne autofinancée par *crowdfunding* proche du milieu hacker), Le Media pour Tous et TV Libertés (des médias proches du milieu identitaire et financés par leurs abonné.e.s) sont ainsi particulièrement plébiscités. Ces médias appartiennent à ce que Cardon et Granjon appellent

« médiactivisme » (2014) caractérisé par une critique contre-hégémonique des médias et critiquant « la structure de propriétés des industries de l'information qui intervient comme détermination principale des dérives journalistiques ». Ces sources constituent une offre d'information ajustée à la demande des gilets jaunes, L'exemple d'Emmanuel (48 ans, responsable sécurité, Bordeciel) illustre cette substitution :

« Les habitudes ont complètement changé, donc je... Je bascule sur les médias alternatifs et je trouve ça très très bien. (...) Dès qu'il y a un mensonge, de toute façon ils sont partisans ça je suis bien conscient de ça, mais ce qui est pas mal c'est que ceux de droite vont sortir toutes les conneries de la gauche et ceux de gauche vont sortir toutes les conneries de la droite, donc ça permet de faire le tri, et comme ils se basent par rapport à toutes les *fake news* et tous les mensonges faits sur les médias officiels, en gros j'ai plus besoin de regarder TF1 ou Antenne 2. »

Leur valorisation par les gilets jaunes peut alors constituer un vecteur d'harmonisation des discours en ce qui concerne certains sujets. Certain.e.s manifestant.e.s antérieurement familiarisé.e.s avec ces sources d'information (les plus politisé.e.s) jouent aussi un rôle dans leur expansion puisqu'ils peuvent les évoquer lors de discussions avec les autres membres du mouvement, et ainsi participer à la diffusion de référents médiatiques communs. C'est alors par leur intermédiaire que certaines personnalités deviennent des références partagées : les assemblées générales et réunions peuvent par exemple être une occasion de s'échanger les livres de Juan Branco⁶ et François Ruffin⁷, tandis que la pensée d'Étienne Chouard⁸ est fréquemment évoquée en entretien.

Bien qu'il existe déjà chez les militant.e.s une pensée structurée sur le fonctionnement politique du pays, le mouvement est alors pour les autres manifestant.e.s l'occasion d'élaborer un discours plus technique sur les dysfonctionnements du système institutionnel. Ce processus d'élaboration d'un discours plus critique passe par deux réactions possibles. Chez une partie de la population manifestante (moins politisée antérieurement), le mouvement est l'occasion d'une prise de « conscience politique », d'un « éveil citoyen ». Isabelle (45 ans, animatrice en collectivité territoriale, rond-point de Narfell) affirme :

« I : Moi j'ai plus la même vision de ... ça a changé ma vie.

L : Sur quoi ?

I : J'ai un but dans la vie ... quoi changer le ... changer le monde, l'avenir pour mes enfants pour donner un monde meilleur »

Chez des personnes qui s'intéressaient peu ou ponctuellement à la politique, le mouvement confère une compétence politique objective (Bourdieu 1980) nouvelle. En s'instruisant sur le système institutionnel, fiscal, économique, juridique, médiatique, etc, les manifestant.e.s accumulent des exemples de leurs dysfonctionnements, et sont ainsi amené.e.s à les critiquer. Cette remise en question des sphères de pouvoir s'accompagne d'une perte de confiance et d'une vigilance accrue. Isabelle poursuit en ce sens :

« Qu'est-ce que m'a apporté ce mouvement ? Je sais pas moi, la libération, c'est ... de m'être réveillée et de plus jamais me rendormir et d'être aguerrie. Faire plus attention aux

⁶ Ancien candidat de la France insoumise aux élections législatives, avocat internationaliste, essayiste, auteur du livre *Crépuscule* (2019), un essai qui critique Emmanuel Macron et « l'oligarchie ».

⁷ Député France insoumise de la Somme, fondateur du journal Fakir, réalisateur et journaliste qui a notamment réalisé un documentaire sur le mouvement des gilets jaunes « J'veux du soleil ».

⁸ Personnalité qui s'est faite connaître pour son opposition au Traité sur la Constitution européenne en 2005, militant pour l'instauration d'un référendum d'initiative citoyenne et d'une assemblée constituante tirée au sort, très impliqué dans le mouvement des gilets jaunes et critiqué pour sa défense d'Alain Soral et ses propos ambivalents sur l'existence des chambres à gaz.

paroles et pas prendre une information comme ça et l'analyser maintenant j'analyse tout. Alors qu'avant je gobais et j'analysais pas. »

Pour d'autres manifestant.e.s, notamment celles et ceux davantage pourvu.e.s en culture politique et militante, le mouvement a davantage pour effet de renforcer leurs convictions antérieures. L'une d'elles (Eloïse, 34 ans, coordinatrice en milieu viticole, rond-point de Camon) indique même que les discussions qu'elle a eues avec des personnes plus politisées lui ont permis de mettre des mots sur ses convictions politiques :

« Je me suis rendue compte que j'étais plutôt anarchiste, ça a donné un sens... je me suis mise à écouter, à lire des trucs (...) ça m'a pas fait changer d'avis, ça m'a confortée dans plein de choses et ça m'a ouvert des pistes intellectuelles. »

Le mouvement des gilets jaunes cristallise et légitime en effet une pensée qui existait déjà de manière latente, puisqu'il donne à entendre des discours qui restaient auparavant de l'ordre de la sphère privée. En gagnant en audience, ces discours touchent des personnes qui se sentaient isolées dans leurs convictions, et ont désormais l'impression d'être comprises et développent un sentiment d'appartenance. C'est par exemple le cas de Solène (42 ans, employée EDF, Rond-point de Narfell) :

« Donc je me suis dit bah oui on va aller voir, y a peut-être des gens qui pensent comme moi, qui en ont ras le bol, monde de merde, politique de merde (...) On te fait culpabiliser à te faire croire que t'es parano et complotiste. Et en fait tu te rends compte ... Ou alors on est beaucoup de complotistes, ou comme dit Étienne Chouard c'est peut-être sain d'être complotiste selon ceux qui disent que tu l'es, parce que c'est peut être que tu t'interroges sur les bonnes choses ».

3.2. Un système politique jugé non-démocratique et objet de qualifications diverses

La pratique intense du politique au sein du mouvement et l'ensemble des réseaux sociaux, intellectuels et informationnels permet d'illustrer concrètement comment « les organisations militantes (...) travaillent les individus et sont travaillées par eux » (Sawicki et Siméant 2009, 19). En effet, ces pratiques conduisent les gilets jaunes à formuler des réticences quant à l'aspect démocratique du régime politique français, qui est l'objet de diverses qualifications.

Parmi les manifestant.e.s, les plus doté.e.s en capital militant et culturel, la monarchie est maintes fois convoquée. Les enquêté.e.s tendent alors à opposer « le peuple » et les « élites », « eux » et « nous », les représenté.e.s contre les représentant.e.s. Pour Murielle (64 ans, retraitée de l'enseignement, rond-point de Camon), le système français s'apparente à une « royauté » :

« J'ai relu récemment grâce aux gilets jaunes la constitution de 1793. Si on reprend cette constitution on a nos revendications de gilets jaunes c'est exactement ça. Le citoyen, et l'Etat au service du citoyen. En quoi ça s'apparente à une royauté ? Parce qu'il y a un roi qui est notre président de la république ».

Cette référence intellectuelle à la monarchie visant à dénoncer le caractère intouchable d'un homme, permet également aux gilets jaunes de s'attaquer « aux privilèges » détenus par « une caste » et aux conditions d'existence des représentants. Murielle évoque ainsi « les privilèges, tous les privilèges, inhérents aux personnes qui détiennent au pouvoir et tous les prélèvements, les inégalités ».

Plus généralement, le degré d'intégration dans le mouvement apparaît fondamental pour comprendre la manière dont les gilets jaunes décrivent et réfutent l'existence d'un système démocratique. Cette intégration se mesure à la diversité des événements auxquels les agents participent et le rôle qu'ils ou elles y jouent, à la date d'entrée dans le mouvement, à la

constance de l'engagement dans le temps, au coût matériel et symbolique de l'engagement, ou encore à la proportion de gilets jaunes dans les cercles de sociabilités proches des manifestant.e.s. La participation aux grandes manifestations notamment est vectrice de critiques quant à l'émergence d'un « Etat policier » :

« On a vécu des choses que jamais tu penserais dans ta vie vivre, donc ça te lie à vie, avoir peur de mourir, parce que tu as peur de mourir quand tu entends les bombes de désencerclement, parce que tu as le lacrymogène qui te pète à la tête, tu es là tu te serres avec les autres personnes » (Isabelle, 45 ans, animatrice, militante à Narfell)

L'intégration dans le mouvement, couplée au changement de pratiques d'information précédemment évoqué, s'accompagne d'un meilleur suivi de l'actualité. L'épisode de la loi anti-casseurs⁹ est un exemple archétypique d'un dévoilement d'une critique d'une critique sur les orientations politiques du gouvernement Julien (47 ans, ouvrier, rond-point de Camon) la considère par exemple comme le révélateur d'un « fascisme mou » :

« Pour soi-disant défendre une démocratie qui n'existe pas, puisqu'on s'aperçoit que c'est une oligarchie, et pour arriver à défendre cette oligarchie-là, bah tout un tas de lois, de règles se mettent en place, ce qui fait qu'on dérive vers ce que j'appelle un espèce de fascisme mou, où justement on prive les gens de parole, on voit qu'il faut marcher que d'une seule tête et y a aucune tête qui doit dépasser. »

Ce « fascisme mou » prend également racine dans le discours d'autres manifestant.e.s qui ont directement été confronté.e.s aux rouages du système juridique et policier. Les policier.e.s font en ce sens l'objet d'une vive défiance de la part des primo-manifestant.e.s Camille (35 ans, vendeuse, Bordeciel) évoque par exemple très longuement une garde à vue traumatisante ayant duré plus de trente heures, tout comme sa belle-sœur, Estelle, au cours de son entretien. Ceux qui étaient auparavant des « exemples » pour Rémy (18 ans, ouvrier, Narfell) sont désormais qualifiés par lui de « milice privée ». L'expérience des violences policières apparaît comme un moment décisif dans la perception du politique conduisant les enquêté.e.s à envisager le régime politique français comme autoritaire.

Cette vision s'avère d'autant plus prégnante chez les primo-manifestant.e.s. Les personnes les plus dotées en capitaux militants, et qui ont par exemple participé aux manifestations contre les lois travail semblent moins surprises et sans doute plus habituées à assister à des scènes de confrontation avec la police. Ces trois facteurs - meilleur suivi de l'actualité législative, connaissance accrue du système juridique, expérience de la violence policière - conduisent certain.e.s primo-manifestant.e.s à adopter un discours encore plus « dur » sur notre régime politique. C'est par exemple le cas de Thierry (45 ans, technicien aéronautique, Bordeciel) qui parle de « totalitarisme » :

« Plus ça va, plus on est sur un régime totalitaire, faut pas se leurrer. C'est... On est sur la pente savonneuse du régime totalitaire. Et... Contrôle des médias par le pouvoir, contrôle des sondages par le pouvoir, et là contrôle de... Finalement des citoyens par la peur. Parce que les gens ont peur. Ils ont peur de perdre un œil, ils ont peur de perdre une main, ils ont peur de se faire arrêter arbitrairement et ça, c'est précisément ce qui se passe dans une dictature. ».

Face à ce constat sévère, beaucoup de manifestant.e.s expriment ainsi leur volonté que le « peuple » obtienne davantage de pouvoir. Cela passe par un changement de « système » que beaucoup appellent de leurs vœux. Le terme de révolution et les références à des événements révolutionnaires historiques sont fréquemment utilisés pour souligner le caractère intransigeant du mouvement des gilets jaunes et ses aspirations. Invitée à définir le

⁹ Pour plus d'informations quant aux débats autour de cette loi : VINCENT, Elise, *Loi anticasseurs : un texte clivant aux effets incertains*, Le Monde, 8 Janvier 2019.

mouvement en une phrase, Eloïse (34 ans, animatrice, rond-point de Camon) déclare ainsi : « c'est une exigence démocratique, je dirais qu'elle est révolutionnaire, on parle de révolution (...) il y a des références à 1789 tout le temps. » Cette militante refuse par exemple le principe de la représentation pour prôner un système politique fondé sur des « coopératives » organisées au niveau communal. Cependant, ces discours, qui sont surtout le fait de personnes très politisées au préalable, sont minoritaires : malgré l'affirmation récurrente du caractère révolutionnaire de leur mouvement, les gilets jaunes aspirent davantage à un amendement du système politique qu'à sa refondation complète. L'acceptation assez répandue des institutions démocratiques (comme le parlement) laisse ainsi à penser qu'ils ne souhaitent pas l'abolition de la démocratie représentative, mais plutôt sa transformation pour atteindre une meilleure représentation. Ainsi, la négation du caractère démocratique du régime français ou la revendication révolutionnaire s'accompagne surtout de propositions pour une « identification représentative » (Gauchet 2001) qui « revient à ôter aux représentants toute autonomie, leur mission étant réduite à exprimer une volonté générale préexistante au peuple » (Grunberg 2019).

4- L'aspiration à une meilleure représentation : contrôle, écoute, proximité

Si le rejet du système politique actuel est donc un des éléments structurants des discours de nos enquêtés, il est important de noter que ce rejet ne se traduit pas par un rejet de la représentation en tant que telle. Alors que la littérature récente sur la crise de la démocratie a souvent relevé une demande de davantage de participation en dehors des élections par les citoyen.ne.s critiques envers leurs représentant.e.s (Norris 1999, 2011) les activistes rencontré.e.s lors de nos entretiens se sont montrés plus nuancés dans leurs revendications. Pour eux, il s'agit en effet de réinventer la représentation- tout en intégrant des éléments de démocratie directe- selon trois grands principes : l'instauration d'éléments de contrôle des élu.e.s, la conception de l'élu.e comme un.e porte-parole à l'écoute des citoyen.ne.s et une proximité statutaire et géographique entre représentant.e et représenté.e.s.

4.1. Une représentation « avec beaucoup de garde-fous » : le contrôle des représentant.e.s

A la question de savoir si la représentation était quelque chose de nécessaire ou si on pouvait passer outre, Julien (47 ans, ouvrier, rond-point de Camon) nous a répondu :

« La représentation elle est nécessaire. Elle est nécessaire et il faut pas que ... il faut qu'elle puisse être contrôlée et qu'on puisse dire, qu'elle soit réellement porteuse de l'ensemble des idées qu'elle a à porter. Il faut pas que cette représentation, (...) elle trahisse la parole qu'elle a à porter. »

Thierry (45 ans, technicien aéronautique, Bordeciel) utilise l'image des garde-fous pour illustrer la nécessité d'instaurer des mécanismes de contrôle dans la relation entre représentant.e.s et représenté.e.s. Pour les activistes rencontré.e.s, ce contrôle doit d'abord s'appliquer à l'organisation du travail des élus et passe ensuite par la possibilité de les révoquer à tout moment de leur mandat. Les enquêtés.e.s sont nombreux à mobiliser des exemples du monde de travail pour illustrer leurs propos. Loin de leur accorder un statut à part, les élu.e.s sont ainsi mis.es dans le même sac que les salarié.e.s. Comme l'exprime Thierry : « Ben, appliquons le code du travail ! Après tout, puisque ce sont des professionnels de la politique, et ben on applique le code du travail ». Il développe ensuite sa proposition de traiter les élu.e.s comme « des professeurs d'école » avec un temps de présence bien défini et reparté entre l'arène nationale et locale accompagné un temps de préparation.

La possibilité de pouvoir révoquer les élu.e.s revient également spontanément dans beaucoup d'entretiens avec la revendication d'un référendum révocatoire et, là encore, avec des références au monde du travail. Ainsi, à la question si dans un système idéal il faudrait avoir des représentant.e.s, Estelle (42 ans, auxiliaire scolaire, Bordeciel) nous a répondu :

« Des représentants ? Oui. Des représentants révocables. C'est à dire que (...) mon fils qui a huit ans m'a dit un jour pendant le mouvement des gilets jaunes, mais, pourquoi, le président il n'y a pas une période d'essai (...) Et oui, je trouve que c'est pas si bête que ça en fait. Et, parce que c'est vrai qu'on les élit pour cinq ans, mais rien nous dit que pendant cinq ans il fera que de belles choses »

Avant de préciser : « Des représentants mais révocables à tout moment. Voilà. Moi je donne même pas de période d'essai, c'est à tout moment. Je suis plus dure que mon fils. ». Si, les représentant.e.s se voient ainsi attribué le statut de salarié.e.s, plusieurs enquêté.e.s poussent la comparaison encore plus loin en expliquant que les électeurs sont leurs employeurs et ont de ce fait le droit de les « virer ». Thierry (45 ans, technicien aéronautique, Bordeciel) déclare :

« ça m'a toujours un petit peu fait sourire quand je vois les gens qui vont voir le maire et qui disent 'bonjour monsieur le maire' en baissant la tête, 'bonjour monsieur le député'. Mais pourquoi tu baisses la tête ? Salut citoyen maire, salut citoyen député, c'est ton employé hein ! Ca aussi on l'a un petit peu oublié, c'est que les élus ce sont nos employés, c'est nous qui les payons, donc les patrons, les véritables patrons de l'Etat, ce ne sont pas les élus, ce sont les citoyens ! »

Cette demande de contrôle des représentant.e.s est également nourrie par le sentiment que les élu.e.s ont des « passe-droits » (Camille, 35 ans, vendeuse, Bordeciel) et l'existence d'une grande inégalité devant la justice entre les citoyen.ne.s ordinaires et les élu.e.s. Camille oppose l'exemple d'un SDF condamné à la prison ferme pour avoir volé un camembert à celui de Jérôme Cahuzac, ancien ministre, condamné pour fraude fiscale et placé sous bracelet électronique. Eloïse (34 ans, animatrice) fait part des débats à Camon en préparation de l'Assemblée des assemblées des Gilets jaunes à Saint-Nazaire (avril 2019) et de leur proposition de demander, en plus des mandats révocables, que tous les candidat.e.s à des postes de représentant.e.s aient des casiers judiciaire vierges. Si les activistes rencontré.e.s réclament ainsi plus de contrôle exercé directement par les citoyen.ne.s, ils se réfèrent également à des moyens de contrôle politiques existants. Plusieurs des personnes rencontrées ont en effet évoqué le Sénat et sa capacité à agir comme contre-pouvoir politique. Ces références au Sénat peuvent paraître paradoxales eut égard son image négative. Suspectée de conservatisme, critiquée pour son manque de représentativité, ou encore pour la durée du mandat des sénateurs la chambre haute doit en effet en permanence justifier sa légitimité au sein des institutions (Schnatterer 2016). Même si cette position est minoritaire parmi les enquêté.es, un certain nombre d'enquêté.es fait référence à la notion du contre-pouvoir du Sénat, comme Bernard (72 ans, ancien agent immobilier, rond-point de Camon) : « ... je ne veux pas la dissolution du Sénat, je veux que le Sénat ait un vrai contre-pouvoir. (...) J'y attache une vraie importance.

Plus spécifiquement, certain.e.s enquêté.e.s évoquent le fait que la présence de la deuxième chambre ralentit la procédure législative, laissant ainsi le temps aux citoyen.ne.s de prendre connaissance des propositions/projets de loi et de réagir, ainsi que son rôle actuel (dans le processus législatif mais par exemple aussi dans « l'affaire Benalla »¹⁰) perçu comme plus influent que dans le passé.

¹⁰ « L'affaire Benalla » met en cause A. Benalla, coordinateur de différents services lors des déplacements du président de la République E. Macron. Il est, entre autres, suspecté d'avoir usurpé la fonction de policier et d'avoir agressé des manifestants. Les commissions des Lois du Sénat et de l'Assemblée nationale obtiennent

4.2. L'élue comme un porte-parole à l'écoute des citoyen.ne.s

En plus des éléments de contrôle, une meilleure représentation nécessite, aux yeux des activistes rencontré.e.s, une réelle volonté d'écoute et de prise en considération des préférences politiques des représenté.e.s. L'élue est pensée comme un porte-parole dont la principale fonction est l'écoute et la remontée de revendications. Nos enquêté.es revendiquent ainsi une démarche active de la part des représentant.e.s pour connaître les préoccupations des citoyen.ne.s. Charles (58 ans, ancien cadre de la gendarmerie, rond-point de Camon) considère ainsi :

« Si monsieur Macron avait des conseillers, mais des bons conseillers, des gens qui sont capables d'aller boire le café le matin dans un bistrot. Un petit bistrot de village où je vais régulièrement, où le matin je vois quoi ? Je vois le petit vieux avec sa topette de blanc, qui me dit « ah salut, viens on va boire un café » (lui il boit du blanc moi je bois du café). Je vois des gars qui vont en tenue de chantier, qui partent au boulot, il suffit d'écouter. Il suffit d'écouter, ce peuple, cette France du bas peut-être, mais écoutons-la. »

Certain.e.s activistes nous font également part de leur frustration après leurs vaines tentatives de se faire entendre par des élu.e.s. Estelle (42 ans, auxiliaire scolaire) nous raconte par exemple avoir écrit au Président de la République et avoir été déçue de constater que le texte de sa réponse, reçu le 31 décembre, était quasiment identique aux vœux prononcés par le président le même jour. Une de leurs revendications phares est ainsi une plus grande disponibilité des élu.e.s. Contrairement au constat fréquent sur l'usage des permanences des élu.e.s (Kerrouche 2009 ; Costa et Poyet 2016) ils ne souhaitent cependant pas voir les élu.e.s pour des problèmes d'ordre personnel (recherche d'emploi, d'appartement etc.) mais afin de partager leur réalité de vie et leurs idées sur les politiques à mener. En considérant que, à défaut, les élu.e.s risqueraient d'exclure les citoyen.ne.s de la prise des décisions, comme le souligne Thierry (45 ans, technicien aéronautique, Bordeciel) :

« que chaque citoyen puisse aller voir son porte-parole ou son représentant, parce que bon, des idées et des lois, on en a pas tous les jours, faut pas se leurrer non plus, mais y a des bonnes idées en France. Il faut offrir la possibilité justement aux citoyens d'amener leurs idées »

C'est également dans cette optique -participer pour être écouté.e- que les activistes s'approprient différentes propositions de dialogue qui ont émergé des discussions à l'intérieur et à l'extérieur du mouvement (à l'exception des plus politisés qui viennent des milieux anarchistes et qui sont les seuls à vouloir se passer de représentant.e.s) : le grand débat et les assemblées citoyennes. Si le grand débat est plutôt rejeté dans son format actuel, l'idée d'un tel débat, organisé différemment, séduit. Estelle (42 ans auxiliaire scolaire, Bordeciel) nous confie :

- « Pour moi ça serait d'abord de redonner un petit peu la place du citoyen dans... donner leur avis. (...) Un peu comme ça s'est passé dans le grand débat, même si je n'ai pas participé du tout au grand débat, déjà je l'avoue, mais parce que pour moi, comme pour beaucoup il a été trop dirigé ce débat dès le départ. Donc, ehm et on savait un peu les conclusions qui en arrivaient. »

Cependant le format d'un tel débat, moins orienté que ce qu'il a pu être, correspond bien à ce que souhaitent plusieurs des activistes, qui nous déclarent qu'ils aimeraient le voir continuer

l'instauration d'une commission d'enquête parlementaire et celle du Sénat se montre particulièrement active dans l'organisation des auditions publiques.

dans une forme plus ouverte, soit au niveau national, soit au niveau local. Suivant la même logique, nos enquêté.es ne voient pas nécessairement les assemblées de citoyen.ne.s comme un lieu de décision. Si l'idée de l'introduction de telles assemblées- tirées au sort et représentative de la population française-¹¹ les séduit, il s'agit pour eux de pouvoir s'exprimer, de participer au débat et de faire remonter des revendications, comme en témoigne la déclaration de Florian (18 ans, ouvrier, Camon) pour qui ces assemblées ne se substitueraient pas au principe de la représentation:

« au niveau local, ça se fait déjà dans certaines communes, c'est de créer des assemblées de citoyens, des gens qui s'intéressent à la politique, qui ont des idées mais qui sont pas forcément d'accord. Et de créer des assemblées avec des élus qui consultent ces gens, et qui font en fonction de ce que ces gens-là expriment, et pas l'inverse. »

En ce qui concerne l'instauration du Référendum d'Initiative Citoyenne (RIC), sans doute l'une des revendications les plus médiatisées du mouvement, nos entretiens montrent que cette revendication n'est pas contestée parmi les activistes. Si la plupart des enquêté.es se prononce en faveur du RIC, un certain nombre de personnes rencontrées nous font part de leur scepticisme, considérant que le RIC « ne change rien ». Florian considère ainsi que si on introduit le RIC il faut définir en amont des sujets sur lesquels de tels référendums ne pourront pas revenir (« y a des choses qu'il va falloir figer dans le marbre ») comme par exemple la peine de mort. La majorité de personnes rencontrées défend cependant l'idée du RIC et cela sous toutes ses formes (abrogatif, révocatoire, législatif et constituant). La revendication de l'instauration du RIC réunit ainsi une logique de contrôle des élu.e.s et d'écoute des citoyen.ne.s. Le RIC est ainsi un mot d'ordre qui se veut unificateur derrière lequel se fédèrent les activistes au sein du mouvement, bien qu'ils et elles y accordent une importance plus ou moins grande.

Les enquêté.e.s sont d'ailleurs nombreux à revenir dans ce contexte sur le non-respect du résultat du référendum sur le traité établissant une constitution pour l'Europe de 2005. La frustration de ne pas avoir été écouté.e et le fait qu'il n'y ait plus eu de référendum depuis, illustre l'insuffisance des instruments de démocratie directe existants à leurs yeux. Toujours dans une conception de l'élu.e comme porte-parole à l'écoute, le RIC permettrait ainsi aux citoyen.ne.s d'imposer leur préférences quand ceux-ci le jugent nécessaires. Plusieurs activistes ont d'ailleurs souligné qu'ils ne sont pas favorables à l'organisation de référendums « tous les quatre matins » mais que l'instrument devrait être réservé aux « grands sujets, par exemple sur la question de la réforme du Code du travail » comme l'explique Jean-Claude (68 ans, ancien aiguilleur à la SNCF, Bordeciel). De la même manière, Isabelle (45 ans, animatrice en collectivité territoriale, rond-point de Narfell) affirme :

« Ah beh oui mais le RIC ce qu'ils ont pas compris tous les français c'est qu'on va pas aller voter tous les dimanches, on va pas tout voter on va voter que les grandes orientations (...), on va pas aller voter est ce que la route il faut qu'elle soit en goudron ou j'en sais rien. »

4.3. Une proximité statutaire et géographique entre représentant.e et représenté.e.s

¹¹ Ce concept a récemment fait l'objet d'une attention renouvelée avec l'appel du collectif « Gilets citoyens », composé des personnages des horizons très différents comme le réalisateur Cyril Dion, l'actrice Marion Cotillard, l'économiste Laurence Tubiana, le professeur de science politique Loïc Blondiaux ou encore Priscillia Ludosky, l'une des figures médiatiques des gilets jaunes en avril 2019.

Une question qui revient également fréquemment dans les entretiens est celle du coût de la politique. Plusieurs personnes rencontrées ont ainsi mis le nombre actuel de député.e.s, de sénateurs, mais aussi de ministres en question. Il est significatif que le coût associé à ces institutions est même souvent le seul argument évoqué pour justifier la réforme institutionnelle, comme dans les propos de Christian (65 ans, paysan, rond-point de Camon) :

« ...on s'est entouré de tout un millefeuille politique et administratif qui est complètement inutile et qui coute très, très cher. On en sort plus. A un point que les gars ils vont de réunion en réunion ils savent même plus pourquoi ils y vont et donc c'est devenu complètement con ».

En plus des coûts inhérents aux institutions politiques, parfois perçues comme trop complexes et trop importantes, ce sont les privilèges des élu.e.s qui sont fréquemment pointés du doigt par les activistes. Rémy (18 ans, ouvrier, Narfell) tient le discours suivant :

« le problème, c'est qu'ils vivent pas comme tout le monde, ils vivent dans leurs privilèges qui sont payés par le contribuable, leur salaire vient du contribuable, leur retraite est payée par le contribuable. La leur est à vie à partir du moment où ils sont au poste de président. Sachant qu'après ils ont des gardes du corps à vie, ils ont des secrétaires à vie (...). Donc tout ça, ça participe à la déconnexion : ils ne paient rien, et tout le monde leur paie ce qu'ils ont besoin en fait. »

Les privilèges des élu.e.s – réels ou fantasmés - sont ainsi critiqués, à la fois pour les dépenses qu'ils entraînent pour la collectivité et parce qu'ils sont supposés favoriser la déconnexion des représentant.e.s de la vie des citoyen.ne.s ordinaires. Cette déconnexion des élites est en effet un des éléments structurants des discours des activistes rencontré.e.s. Priède préciser ce qu'il entend par déconnexion, Rémy nous explique :

« Déjà, ça se traduit par le fait qu'il y ait un homme avec sa femme, qui vivent seuls dans un château doré, pendant que certains membres de ma famille vivent dans des locaux avec des champignons, où il fait froid, où il y a une mauvaise isolation, beaucoup d'humidité, et que les gens qui vivent dans le château décident de prendre l'argent des gens qui vivent dans la petite maison avec des champignons. Voilà la déconnexion. »

Diamétralement opposé à ce *statu quo* tel qu'il est perçu par nos enquêté.e.s, la confiance dans les représentant.e.s passe pour eux, par une proximité statutaire des élu.e.s avec les représenté.e.s. Ainsi, ils ne se limitent pas au refus catégorique de tous les privilèges associés aux mandats politiques mais expriment également la volonté d'avoir des représentant.e.s qui « vivent comme nous », qui partagent leur standard de vie et leurs problèmes quotidiens. Ils ne se réfèrent cependant pas au concept de la « représentation miroir », l'idée selon laquelle « la composition d'un organe politique reflète les caractéristiques sociodémographiques de la population globale qu'il est censé représenter » (Jacobs 2007, 4). L'idée qu'une assemblée représentative « doit être un miroir fidèle où le corps électoral se reflète exactement, non pas seulement la majorité, mais aussi la minorité, avec les divers éléments qui les composent » (Esmein 2001, 318-19) ne revenait pas spontanément lors des entretiens, y compris lorsque nous abordions de front la question de la parité et de la représentation miroir (Achin 2001). Ce qu'ils revendiquent n'est ainsi pas qu'un artisan soit représenté par un artisan et un ouvrier par un ouvrier, ils cherchent plutôt une proximité statutaire des représentant.e.s avec des personnes « comme nous ». Ceci est bien illustré par l'extrait d'entretien avec Didier (55 ans, chauffeur routier, rond-point de Camon) : « Ouais des gens humains qui arrivent à comprendre ce que c'est que d'aller travailler, de se lever à 5 h du matin pour aller bosser ».

Ce refus d'un statut à part pour les élu.e.s est en même temps alimenté par la conviction que des « gens normaux » sont tout aussi capables de faire de la politique et de prendre des responsabilités, comme l'affirme par exemple Christian (65 ans, paysan, rond-point de Camon) : « Un type qui dirige une entreprise de 4-5 salariés, il en chie quand même il est capable d'être dans une assemblée comme ça. »

En plus de la proximité sociale, nos enquêté.e.s cherchent également une plus grande proximité géographique avec leurs représentant.e.s. Ceci passe par une opposition des réalités de Paris à celles du terrain (Didier a ainsi l'impression « qu'ils croient que la France c'est Paris ») et par une valorisation du niveau local. Ainsi, Thierry (45 ans, technicien aéronautique, Bordeciel) propose ainsi de :

« Renforcer un peu plus les pouvoirs des politiciens de proximité. Donc plutôt voilà, effectivement, peut-être renforcer un peu plus au niveau des mairies, puisque le maire on est en contact direct avec lui. Les adjoints au maire, on les voit tous les jours, on leur serre la louche, quand il y a quelque chose qui va pas on peut traiter directement avec eux. Et puis leur suggérer des idées ou des pistes de réflexion. »

Ce souci de « proximité » vient donc entrer en résonance avec les travaux de Rémi Lefebvre et Christian Le Bart qui avaient montré comment cette catégorie avait été massivement investie par les élu.e.s eux-mêmes qui la mettent en scène et la revendiquent de multiples manières (Le Bart et Lefebvre 2005).

Conclusion

Les activistes gilets jaunes rencontré.e.s dans cette étude formulent des critiques importantes sur les organisations politiques instituées. Confronté.e.s à la violence policière jugée « abusive » voire « illégitime », ils sont en outre conduits à envisager le régime politique français comme autoritaire. Si le rejet du système politique actuel est donc un des éléments structurants des discours de nos enquêté.e.s, nous avons montré que ce rejet ne se traduit pas par un rejet de la représentation en tant que telle. L'idée de déléguer son pouvoir à des représentant.e.s est acceptée sous certaines conditions : la représentation doit être effective (et donc de fait impérative) et les représentant.e.s doivent faire preuve d'une volonté de faire émerger la décision de la majorité, voire de rechercher de l'unanimité et du consensus autour des décisions politiques. Une proximité statutaire et des mécanismes de contrôle des élu.e.s (notamment avec la possibilité de révocation) sont d'autres éléments importants pour l'acceptation de la représentation par les enquêté.e.s.

La majorité des personnes rencontrées dans la présente enquête souligne avoir gagné des connaissances notamment sur le fonctionnement du système politique au cours du mouvement. Le mouvement est ainsi un lieu d'acquisition de connaissances techniques, d'échange d'idées et donc de transformation du rapport au système politique des gilets jaunes impliqué.e.s. Ce processus d'apprentissage peut notamment aider à comprendre les différences observées entre la présente enquête et l'enquête par entretiens collectifs menée par O. Rozenberg sur le rapport des citoyen.ne.s français à la représentation (2013). Si quelques éléments communs ressortent des deux études, les différences dans la perception de la représentation entre les deux populations sautent aux yeux. Dans les deux cas, les citoyen.ne.s dénoncent les privilèges des élu.e.s. Cependant, une majorité des enquêté.e.s de Rozenberg justifiait l'existence d'une « représentation-distinction » plaçant les membres du parlement du côté des élites, alors que pour les gilets jaunes, la proximité statutaire des élu.e.s avec les citoyen.ne.s ordinaires est au centre de leurs revendications. De même, si les participant.e.s à l'enquête de 2011 (des personnes inscrites sur les listes électorales issues de classes moyennes

ou populaires et se déclarant peu ou pas intéressés par la politique) étaient très divisé.e.s sur la question de la révocation des élu.e.s les activistes gilets jaunes y étaient unanimement favorables. Une explication possible pour les différences entre les résultats des deux études pourrait ainsi se trouver dans l'apprentissage politique au cours du mouvement qui a notamment initié des personnes « à la politique » qui pour une bonne partie entre eux en étaient initialement éloigné.e.s. Il conviendra aux futures recherches d'étudier les discours portés par les gilets jaunes sur la démocratie et si ses réformes se distinguent de ceux d'autres mouvements contestataires mobilisés sur les questions institutionnelles, ou d'autres groupes sociaux.

Il est d'ailleurs intéressant de noter que les revendications portées par les activistes rencontré.e.s sont loin d'être nouvelles. La formulation de l'idée de la révocabilité des représentant.e.s, des élu.e.s lié.e.s aux instructions de leurs électeurs et rémunéré.e.s au niveau d'un salaire d'ouvrier.e remonte en effet à la Commune de Paris en 1871. Ces principes étaient ensuite théorisés par Marx (1871) et sont revenus sur scène à plusieurs moments de l'histoire. La perception de la représentation des activistes rencontré.e.s ne s'inscrit ainsi pas dans un débat qui opposerait démocratie directe et représentation. Les éléments de démocratie directe sont vus comme des moyens de contrôler les principales décisions et les élu.e.s, plutôt que comme un outil de participation permanente. Cette perception ne s'inscrit pas non plus dans la distinction proposée par Hanna Pitkin (1967) qui oppose le concept de *standing for* qui implique une représentation « miroir » ou « descriptive » et *acting for* qui revient à l'activité elle-même de représentation. Ce n'est pas la représentation qui est en cause, mais sa configuration actuelle et « aristocratique » (Manin 1996).

Bibliographie

- Achin, Catherine. 2001. « « Représentation miroir » vs parité. Les débats parlementaires relatifs à la parité revus à la lumière des théories politiques de la représentation ». *Droit et société* 47 (1): 237-56.
- Armington, Klaus, et Kai Guthmann. 2014. « Democracy in Crisis? The Declining Support for National Democracy in European Countries, 2007–2011 ». *European Journal of Political Research* 53 (3): 423-42.
- Bengtsson, Åsa, et Mikko Mattila. 2009. « Direct Democracy and its Critics: Support for Direct Democracy and ‘Stealth’ Democracy in Finland ». *West European Politics* 32 (5): 1031-48.
- Béroud, Sophie. 2014. « Les transformations des conflits du travail en France ». *Idees économiques et sociales* N° 178 (4): 7-12.
- Blondiaux, Loïc. 2017. *Le nouvel esprit de la démocratie - Actualité de la démocratie participative*. Le Seuil.
- Bourdieu, Pierre. 1980. « Culture et politique ». In *Questions de sociologie*, par Pierre Bourdieu, 236-50. Paris: Les Editions de Minuit.
- Braconnier, Cécile, et Nonna Mayer. 2015. *Les inaudibles: Sociologie politique des précaires*. Paris: Presses de Sciences Po.
- Braun, Virginia, et Victoria Clarke. 2006. « Using thematic analysis in psychology ». *Qualitative Research in Psychology* 3 (2): 77-101.
- Burke, Edmund. 1997. *Edmund Burke's Speech to the Electors of Bristol at the Conclusion of the Poll, November 1774: For Presentation to Members of the House of Commons at the Conclusion of the Poll, May 1997*. Merrion Press for the Edmund Burke Society.
- Cardon, Dominique, et Fabien Granjon. 2014. *Médiactivistes*. Presses de Sciences Po.
- Dalton, Russell J. 2004. *Democratic Challenges, Democratic Choices: the Erosion of Political Support in Advanced Industrial Democracies*. Oxford: Oxford University Press.
- Déloye, Yves, et Florence Haegel. 2017. « Chapitre 12 - Politisation ». In *Sociologie plurielle des comportements politiques*, 321-46. Paris: Presses de Sciences Po.
- Esmein, Adhémar. 2001. *Éléments de droit constitutionnel français et comparé*. Paris: LGDJ.
- Ferrin, Monica, et Hanspeter Kriesi. 2016. *How Europeans View and Evaluate Democracy*. Oxford University Press.
- Fillieule, Olivier. 2009. « De l'objet de la définition à la définition de l'objet. De quoi traite finalement la sociologie des mouvements sociaux ? » *Politique et Sociétés* 28 (1): 15-36.
- García-Espín, Patricia, et Ernesto Ganuza. 2017. « Participatory Skepticism: Ambivalence and Conflict in Popular Discourses of Participatory Democracy ». *Qualitative Sociology* 40 (4): 425-46.
- Gauchet, Marcel. 2001. « L'héritage jacobin et le problème de la représentation ». *Le Debat* n° 116 (4): 32-45.
- Gaxie, Daniel. 1978. *Le cens caché: inégalités culturelles et ségrégation politique*. Seuil.

- . 2007. « Cognitions, auto-habilitation et pouvoirs des « citoyens » ». *Revue française de science politique* Vol. 57 (6): 737-57.
- Grossman, Emiliano, et Nicolas Sauger. 2017. *Pourquoi détestons-nous autant nos politiques ?* Presses de Sciences Po.
- Grunberg, Gérard. 2019. « Les « gilets jaunes » et la crise de la démocratie représentative ». *Le Debat* n° 204 (2): 95-103.
- Hibbing, John R., et Elizabeth Theiss-Morse. 2002a. *Stealth democracy: Americans' beliefs about how government should work*. Cambridge: Cambridge University Press.
- . 2002b. *Stealth Democracy: Americans' Beliefs About How Government Should Work*. 1st éd. Cambridge: Cambridge University Press.
- Inglehart, Ronald, et Christian Welzel. 2005. *Modernization, cultural change, and democracy: the human development sequence*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Jacobs, Dirk. 2007. « Le défi de la représentation des minorités ». *ENARgy* 19: 4-5.
- Jacquet Vincent. 2017. « Explaining non - participation in deliberative mini - publics ». *European Journal of Political Research* 56 (3): 640-59.
- Klandermans, Bert. 2013. « Survey Research ». In *The Wiley-Blackwell Encyclopedia of Social and Political Movements*. American Cancer Society. <https://doi.org/10.1002/9780470674871.wbespm208>.
- Klandermans, Bert, et Suzanne Staggenborg. 2002. *Methods of Social Movement Research*. Minneapolis: University of Minnesota Press.
- Le Bart, Christian, et Rémi Lefebvre, éd. 2005. *La proximité en politique*. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- Manin, Bernard. 1996. *Principes du gouvernement représentatif*. Paris: Flammarion.
- Marx, Karl. 1871. *La guerre civile en France*. Montreuil-sous-Bois: Science Marxiste.
- Mazeaud, Alice. 2010. « La fabrique de l'alternance : la « démocratie participative » dans la recomposition du territoire régional, Poitou-Charentes 2004-2010 ». Thesis, La Rochelle. <http://www.theses.fr/2010LAROD021>.
- McAdam, Doug. 1986. « Recruitment to High-Risk Activism: The Case of Freedom Summer ». *American Journal of Sociology* 92 (1): 64-90.
- Neblo, Michael A., Kevin M. Esterling, Ryan P. Kennedy, David M. J. Lazer, et Anand E. Sokhey. 2010. « Who Wants To Deliberate—And Why? » *American Political Science Review* 104 (3): 566-83.
- Newton, Kenneth, et Brigitte Geissel, éd. 2012. *Evaluating Democratic Innovations: Curing the Democratic Malaise?* London: Routledge.
- Norris, Pippa. 1999. *Critical citizens: global support for democratic government*. Oxford University Press.
- . 2011. *Democratic Deficit: Critical Citizens Revisited*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Pitkin, Hanna F. 1967. *The Concept of Representation*. Berkeley: University of California Press.

- Quijoux, Maxime, et Karel Yon. 2018. « Syndicalisme et politique : dé-liaisons dangereuses ? » *Savoir/Agir* N° 45 (3): 7-11.
- Rozenberg, Olivier. 2013. « Wisdom or Indifference? The Principles of Representative Government in the Eyes of the French Voters ». *The Journal of Legislative Studies* 19 (2): 196-218.
- Sabucedo, José-Manuel, Cristina Gómez-Román, Mónica Alzate, Jacquélien van Stekelenburg, et Bert Klandermans. 2017. « Comparing protests and demonstrators in times of austerity: regular and occasional protesters in universalistic and particularistic mobilisations ». *Social Movement Studies* 16 (6): 704-20.
- Sauger, Nicolas. 2017. « Raisons et évolution du rejet des partis ». *Pouvoirs* N° 163 (4): 17-26.
- Sawicki, Frédéric, et Johanna Siméant. 2009. « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français ». *Sociologie du Travail* 51 (1): 97-125.
- Schnatterer, Tinette. 2016. « Les sénateurs français, parlementaires fantômes ? » *Pouvoirs* N° 159 (4): 93-100.
- Sintomer, Yves, et Loïc Blondiaux. 2002. « L'impératif délibératif ». *Politix* 15 (57): 17-35.
- Smith, Graham. 2009. *Democratic Innovations: Designing Institutions for Citizen Participation*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Suiter, Jane, David M. Farrell, et Clodagh Harris. 2016. « The Irish Constitutional Convention: A case of 'high legitimacy' ». In *Constitutional deliberative democracy in Europe*, 33-52. Colchester: ECPR Press.
- Suiter, Jane, David M. Farrell, et Eoin O'Malley. 2014. « When Do Deliberative Citizens Change Their Opinions? Evidence from the Irish Citizens' Assembly ». *International Political Science Review*, septembre, 0192512114544068.
- Talpin, Julien. 2010. « Ces moments qui façonnent les hommes ». *Revue française de science politique* Vol. 60 (1): 91-115.
- Webb, Paul. 2013. « Who Is Willing to Participate? Dissatisfied Democrats, Stealth Democrats and Populists in the United Kingdom ». *European Journal of Political Research* 52 (6): 747-72.
- Whitehead, Laurence. 2018. « The recall of elected officeholders the growing incidence of a venerable, but overlooked, democratic institution ». *Democratization* 25 (8): 1341-57.